



Déclaration liminaire de la FSU CDEN du jeudi 27 novembre 2025

L'inquiétude n'est pas près de retomber face aux annonces budgétaires pour 2026 par un énième gouvernement, qui confirme, une fois de plus, un choix politique délétère. La poursuite des suppressions de postes dans le premier comme dans le second degré, déjà asphyxiés par le manque de moyens ainsi que le fait de ne pas se saisir de la baisse démographique pour améliorer les conditions d'enseignement en diminuant les effectifs par classe contribue à détériorer, si cela est encore possible, les conditions d'apprentissage des élèves de notre académie. Et c'est donc conscients de cette situation que le Ministre et le gouvernement suppriment des emplois de professeur-es, ralentissent le rythme de créations des emplois d'AESH et refusent, à ce stade, d'engager une revalorisation conséquente pour tous les personnels !

Et le mépris se poursuit... notre 7ème ou 8ème ministre (on perd le compte) a préféré esquiver le dernier Conseil Supérieur de l'Éducation au lieu d'écouter les représentant-es des personnels, des parents, des élèves et de répondre à leurs questions.

Par ailleurs, les préconisations délivrées cette semaine par la Convention Citoyenne sur les temps de l'enfant font débat et inquiètent nos professions. En effet, la hiérarchisation des disciplines ne constituera pas, selon la FSU, un remède miracle : le fait d'organiser les enseignements disciplinaires le matin pour les disciplines théoriques et l'après-midi pour les disciplines culturelles et sportives n'est pas la solution et risque de mettre en péril l'EPS, L'Éducation musicale et les Arts plastiques. Les enseignant-es, premier-es concerné-es et professionnels de l'éducation n'ont pas été sollicité-es sur la question. Les modèles de références à ces propositions sont l'Angleterre sous Mme. Thatcher et l'Allemagne qui est en train de revenir largement sur ce modèle d'école car il génère trop d'inégalités. Au-delà de l'idéologie du projet, il est impossible à mettre en œuvre : qui peut croire que l'ensemble des enfants parisien-nes pourraient pratiquer une activité sportive sur les seuls après-midis quand on connaît la difficulté de trouver des créneaux libres sur les installations sportives parisiennes alors qu'elles sont utilisées de 8h30 à 17h30.

À Paris, le privé sous contrat se porte bien. Il n'est pas acceptable qu'il contribue non seulement à diminuer la mixité sociale et scolaire dans l'académie mais aussi dans les établissements de la petite couronne. Il faut absolument que le privé soit contraint de fermer des classes. La FSU est également vigilante à ce que le Rectorat respecte ses engagements de contrôle accru de ces établissements suite à l'affaire Stanislas mais aussi suite aux déclarations du secrétariat général de l'enseignement catholique à ne pas appliquer l'EVARS.

La FSU dénonce également le manque structurel d'AESH pour accompagner tous-tes les élèves notifié-es. L'absence de statut de la Fonction publique, la précarité, la faible rémunération et les mauvaises conditions de travail de nos collègues AESH rendent ce métier très peu attractif. Par ailleurs, quand bien même le recrutement ne serait pas un frein, des dires même de l'Académie, l'enveloppe budgétaire ne permettrait même pas de couvrir toutes les notifications. Il est tout à fait

affligeant de constater que l'État, et par conséquent l'Académie de Paris, renonce à garantir le droit des enfants en situation de handicap, et renonce par là même à construire une école réellement inclusive.

Concernant le 2nd degré

Les groupes de niveaux du « choc des savoirs » sont à l'agonie. Une enquête menée par la FSU confirme pour la deuxième année consécutive le rejet de cette réforme, et révèle que seul 1 collège sur 5 l'applique. Groupes de niveau en maths, mais pas en français, en 6^e mais pas en 5^e, groupes mis en place après les congés d'automne seulement (avec changement de prof), groupes hétérogènes ou non, horaires planchers non respectés... il y a autant d'organisations que de collèges dans l'académie de Paris. Cela met en danger le principe même d'Éducation nationale, la même pour toutes et tous les élèves, partout sur le territoire. Et cela met les établissements en concurrence les uns avec les autres.

On aimerait pouvoir dire que les rentrées se suivent et ne se ressemblent pas. Mais malheureusement, si, c'est le cas : les rentrées se suivent et se ressemblent dans les collèges de l'académie de Paris. La fermeture de 42 classes fait suite aux 60 fermetures par an des rentrées précédentes, cela commence à faire beaucoup, vraiment beaucoup. Or dans le même temps, on constate que les classes et les groupes sont bien trop chargés puisque la baisse démographique dans le second degré parisien n'a pas été utilisée pour baisser les effectifs mais, justement, pour fermer des classes.

Les effectifs trop lourds empêchent les personnels de faire leur travail dans des conditions décentes, et ce sont malheureusement les élèves les plus fragiles qui sont les plus touché-es : multiplication des mutualisations AESH pour les élèves à besoin et baisse drastique des dotations en ULIS et UPE2A.

Concernant les personnels, il manque à cette rentrée 30 ETP d'enseignant-es, une assistante sociale et 27 ETP de médecins scolaires.

De trop nombreux-ses AED ont subi un retard de versement de salaire, notamment un retard de presque deux semaines pour le mois de septembre. Il n'est pas possible, entre les conditions de travail des AED et leur précarité résultant d'un petit salaire, que les collègues soient traité-es de la sorte. Par ailleurs, une circulaire ministérielle concernant le cadre de gestion des AED a été publiée sans concertation : elle entérine les inégalités entre territoires, mais aussi entre AED, puisqu'elle renvoie la négociation des grilles salariales aux académies.

La session 2026 du DNB voit un retour du contrôle continu, et cela s'accompagne d'une pression de la part des directions d'établissement sur l'évaluation. On s'inquiète de ce que les enseignants et enseignantes pourraient ne pas être assez bienveillants et bienveillantes, on leur rappelle qu'il faut plusieurs notes pour faire une moyenne... Dans un certain nombre de collèges (à Lacore par exemple, ou bien encore à Gambetta), ils et elles se voient proposer la mise en place d'un PLE (plan local d'évaluation) or rien dans les textes ne prévoit sa mise en place en collège. Ce type de dispositif réduit l'évaluation à une grille technique en ignorant le travail réel des enseignants et enseignantes : les ajustements constants, les adaptations aux classes, les réajustements nécessaires après une absence, une difficulté imprévue ou, simplement, la dynamique propre d'un groupe d'élèves.

Nous sommes particulièrement inquiets et inquiètes du devenir des projets et voyages dans les collèges. La baisse drastique du financement du Pass culture ne permet plus d'organiser toutes les sorties prévues. Dans tel collège, l'accent a été mis sur le dispositif collège au cinéma (et encore, seule la séance du premier trimestre est garantie) et aucune autre sortie ne sera possible. Dans tel autre, c'est au contraire ce dispositif qui passe à la trappe. C'est plus généralement le principe de gratuité des sorties pour les familles qui pourrait être remis en cause.

C'est aussi la baisse des subventions des fonds sociaux qui font peser un grave danger sur le devenir des voyages scolaires (séjours à l'étranger, séjours sportifs, séjours dans le cadre des LCA etc.) pour les élèves les plus en difficultés sur le plan social.

Concernant le 1^{er} degré

Protection de l'enfance

Concernant le 1^{er} degré, nous voulons commencer par évoquer la multiplication des mises en cause de personnels de la Ville, et de personnels de l'Éducation nationale pour des violences, notamment des violences sexuelles, sur des enfants de nos écoles parisiennes.

Nous sommes collectivement ébranlé-es par ces événements et nous devons collectivement prendre la mesure des violences abominables dont de trop nombreux enfants sont victimes, y compris au sein de nos écoles. La protection de l'enfance doit être en tout temps notre priorité commune. La FSU compte sur les deux institutions, l'Éducation nationale comme la Ville de Paris, pour agir de façon concertée, avec gravité et discernement, afin de garantir à la fois la prise en compte de la parole des enfants et leur protection, ainsi que la protection des droits des personnels mis en cause et la préservation de la présomption d'innocence. Des protocoles communs d'accompagnement des équipes éducatives confrontées à ces situations doivent impérativement être mis en place rapidement.

Direction

Un an après le référé de la Cour des comptes, la question du maintien du régime de décharges de direction d'école n'est toujours pas réglée, malgré la mobilisation massive et durable de toute la communauté éducative. Hier encore plus de 300 personnes étaient rassemblées devant la Sorbonne pour exiger la pérennisation des décharges. Les organisations syndicales du 1^{er} degré ont été reçues par le cabinet de la rectrice et Mme la DASEN, sans que des informations nouvelles ne puissent leur être communiquées. Cette attente et cette incertitude sont insupportables. Nous assistons à un jeu de communication entre deux institutions, dont aucune n'est en mesure d'être transparente avec les premier-es concerné-es : les enseignant-es, les directeur-ices, les parents d'élèves. Pour la FSU-SNUipp, il est incompréhensible qu'au bout d'un an, rien ne semble avoir avancé. On ne peut croire que le blocage soit juridique ou financier ! Selon nous il est purement politique ! Il est insupportable que l'avenir du fonctionnement de l'école publique à Paris soit ainsi suspendu à la valse des ministres et l'approche des élections municipales... Ce ne sont pas les éléments de langage qui permettront aux enseignant-es et aux directions d'école d'assurer leurs missions dans les meilleures conditions. Nos écoles et nos élèves valent mieux que ça !

Rythmes scolaires

Depuis 2013, la FSU-SNUipp Paris reste opposée à la mise en place de la réforme des **rythmes scolaires** à Paris. Malgré l'assouplissement du décret et l'opposition massive et durable des enseignant-es, rien n'a changé ! Pourtant les différentes consultations de la profession faites ces dernières années, ont toutes exprimé les conséquences néfastes de la réforme Peillon et de son application parisienne, tant sur les conditions d'apprentissage des élèves que sur les conditions de travail des personnels. Nous l'avons dit plus haut, les recommandations de la convention citoyenne sur les temps de l'enfant sont en décalage avec les aspirations de l'École aujourd'hui. Il est plus que jamais nécessaire de remettre le temps scolaire au centre du fonctionnement des écoles et d'en finir avec les rythmes actuels. La FSU-SNUipp Paris réaffirme sa **revendication d'abandon du système actuel**. Nous exigeons que la Ville et l'Académie organisent une consultation des enseignant-es et que l'avis majoritaire soit respecté.

Carte scolaire

Les opérations de carte scolaire approchent. Nous l'avons déjà dit, les écoles parisiennes ne pourront pas absorber de nouvelles suppressions de postes sans une profonde et grave dégradation des conditions d'apprentissage des élèves, et des conditions de travail des personnels. Il est incompréhensible et déraisonnable de poursuivre cette casse du service public d'éducation quand la baisse démographique pourrait au contraire permettre une amélioration des taux d'encadrement : baisse des effectifs, augmentation du nombre de postes de remplaçant-es, d'enseignant-es spécialisé-es, etc.

Nous n'avons par ailleurs toujours aucune information sur le calendrier des opérations de carte scolaire : sera-t-il perturbé du fait des élections municipales ?

Puisque nous parlons de postes d'enseignant-es, la FSU-SNUipp s'alarme de la baisse de postes des professeur-es de la Ville de Paris. Plusieurs postes sont à ce jour vacants, laissant les écoles et les élèves sans intervention de PVP. Des suppressions de postes sont apparemment prévues au budget de la Ville et les concours semblent difficilement faire le plein. La FSU-SNUipp rappelle son attachement à la présence des PVP dans les écoles parisiennes qui apportent leur expertise aux professeur-es des écoles dans les domaines riches que sont l'EPS, les arts visuels et l'éducation musicale, permettant un co-enseignement de qualité.

Pour conclure, nos collègues réaffirmeront leur engagement pour leurs métiers et leurs élèves aux côtés de la FSU lors de la mobilisation du 2 décembre pour un budget de justice sociale, fiscale et environnemental et pour contrer les attaques de nos conditions de travail et de nos statuts : le gouvernement doit cesser de mettre à l'écart les personnels de la Fonction Publique et répondre concrètement à nos revendications pour l'Éducation : l'argent public pour l'École publique et laïque.